

## Utiliser ChatGPT pour la paléographie ?

Par Pierre-Valéry Archassal | 15.10.2024 | [Questions actuelles](#)

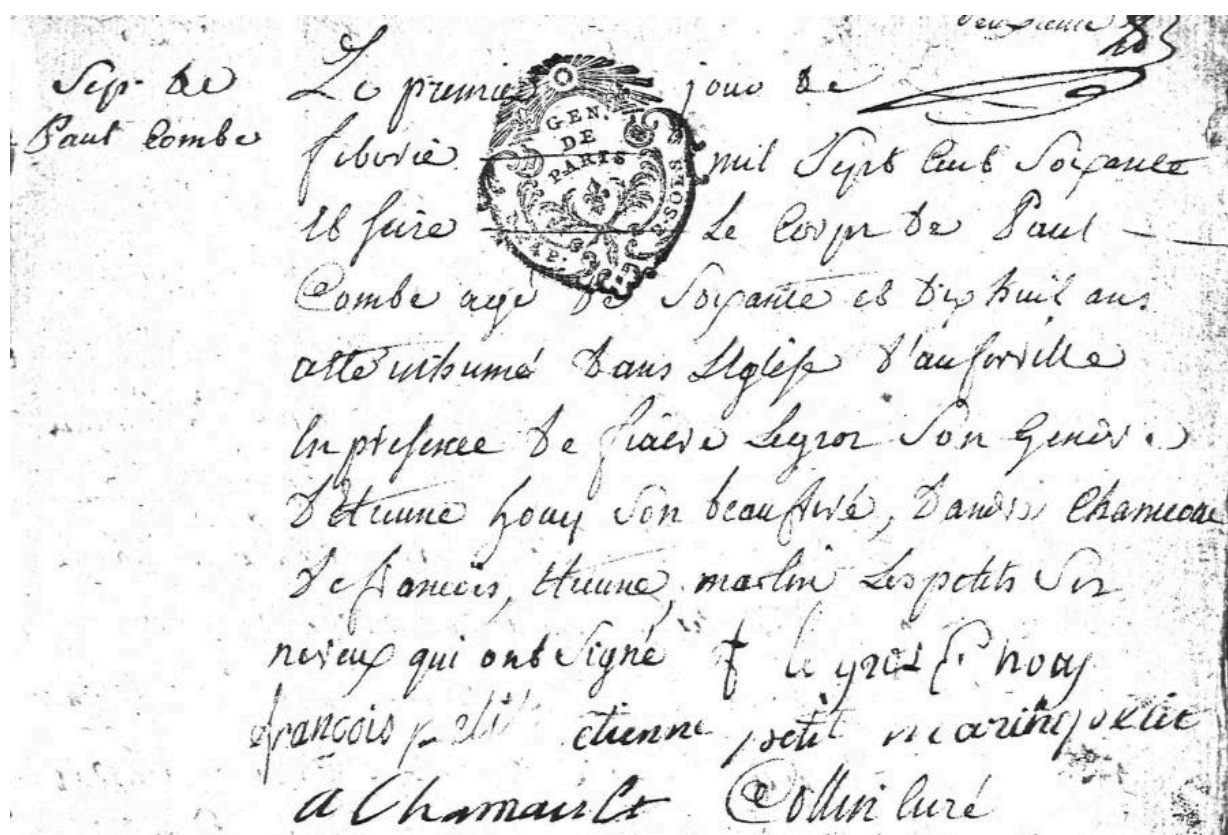
Aujourd'hui, ChatGPT peut servir à de nombreux usages, dans des contextes variés, et fournir des réponses précises et détaillées sur un large éventail de sujets. Il peut résumer des textes pour en faciliter la compréhension, et aussi aider à la rédaction d'articles, de lettres, de mails ou de discours. Il peut améliorer la grammaire, le style ou la clarté d'un texte, tout en respectant le ton et les objectifs du rédacteur...

La preuve : tout le paragraphe ci-dessus a été intégralement rédigé par **ChatGPT** (<https://chatgpt.com/>) en réponse à ma question « À quoi peut servir ChatGPT ? ».

Mais, pour aller au-delà de l'accompagnement à la création textuelle, je me suis demandé si cet outil d'intelligence artificielle pouvait nous aider en généalogie, et plus particulièrement en paléographie. En effet, en tant que spécialiste de la question, je suis depuis longtemps **des projets nationaux et internationaux de décryptage des écritures manuscrites anciennes grâce à l'intelligence artificielle** (</dossiers/intelligence-artificielle-quand-les-machines-liront-pour-nous>). La plupart des outils qui ont été développés jusqu'à présent sont ciblés sur des corpus documentaires spécifiques qui aident la machine à « comprendre » ce qu'elle doit lire, comme **les répertoires des notaires parisiens avec Lectarep** (</infos/les-projets-des-archives-nationales-en-2022>), **les délibérations du conseil municipal de Belfort** (</infos/eduduez-l-intelligence-artificielle-avec-les-archives-de-belfort>), ou encore **les décrets des états de Bourgogne** (</infos/cote-d-or-venez-apprendre-au-robot-a-lire-les-ecrits-du-xviiiie-siecle>). Que pourrait donc faire un outil généraliste comme ChatGPT en la matière ?

Pour le savoir, il suffit d'utiliser **la version gratuite de ChatGPT** (<https://chatgpt.com/>), après avoir créé un compte car cela est nécessaire pour pouvoir importer des images. Cette importation s'effectue en cliquant sur le petit trombone de la barre de dialogue et en choisissant l'image à analyser. Il ne reste plus ensuite qu'à donner la consigne à la machine sous forme d'une question du type : « Peux-tu m'aider à comprendre ce texte ? ».

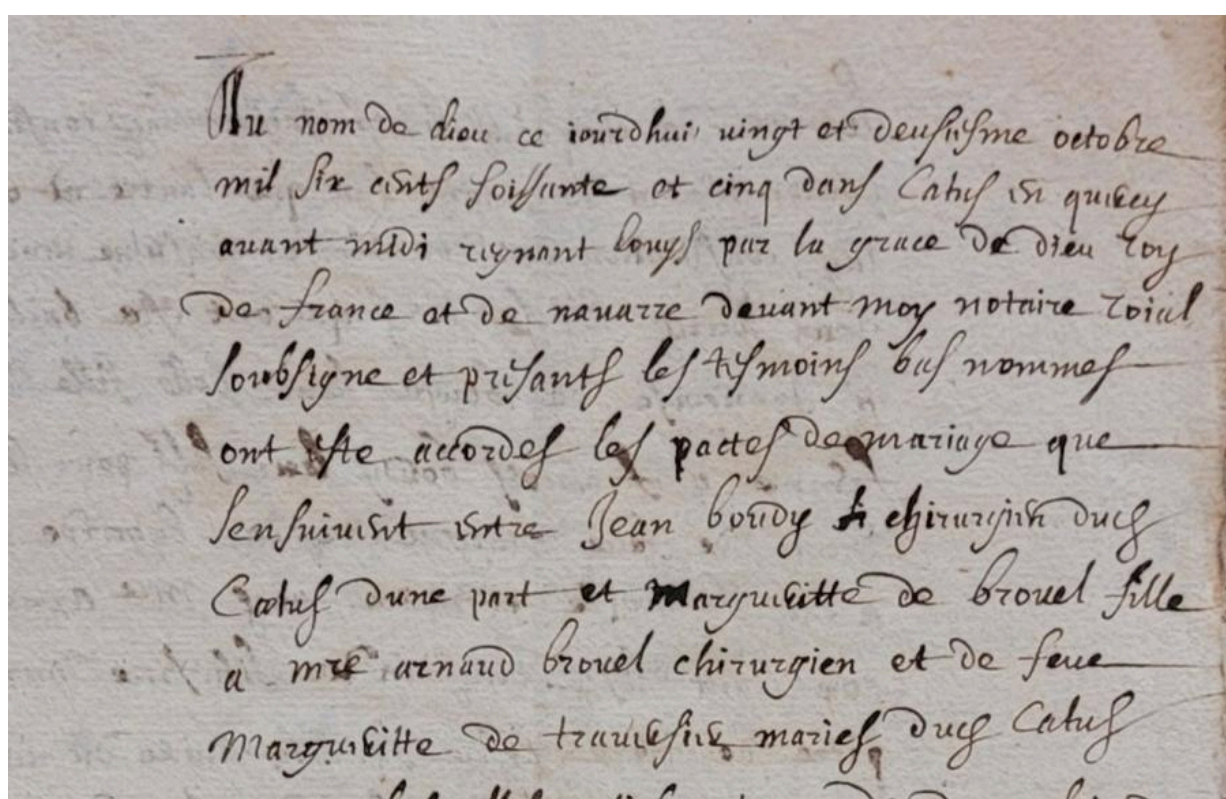
En quelques secondes à peine, la réponse parvient. Et elle est tout simplement bluffante, même si elle est très loin d'être parfaite ! J'ai tout d'abord testé avec un acte de sépulture du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir l'illustration ci-dessous et voici la réponse que j'ai obtenue de la part de ChatGPT : « D'après ce que l'on peut déchiffrer, il s'agit d'un acte de sépulture (inhumation) daté du 1er février 1778, concernant une personne nommée Paul Combe, âgé de 78 ans. L'inhumation a eu lieu dans une église (probablement celle de la paroisse locale) en présence de plusieurs membres de sa famille : Blaise Seyron (son gendre) et Étienne Gouy (son beau-fils), ainsi que d'autres témoins dont les noms apparaissent plus loin dans le texte. Plusieurs témoins ont signé l'acte, dont le prêtre et des proches de la famille. Le curé responsable de l'acte s'appelait Collin. »



Crédits : DR

L'intelligence artificielle a bien repéré le type d'acte, son sens global, sa date, les nom et prénom du défunt, son âge, le nom et la fonction du curé, en revanche elle pêche (comme tout lecteur débutant) sur les noms propres, car « Blaise Seyron » s'appelle en réalité « Fiacre Legros » et « Étienne Gouy » se nomme « Étienne Houy », c'est un beau-frère et non un beau-fils. Néanmoins, pour qui n'aurait pas pu décrypter un seul mot de l'acte, ChatGPT met le pied à l'étrier pour continuer la lecture dans la bonne direction.

Fort de ce succès, j'ai ensuite voulu corser l'exercice en demandant à la machine de transcrire le début d'un contrat de mariage de 1665 (voir l'illustration ci-dessous). Cette fois, j'ai demandé d'abord une transcription et non pas une simple aide à la compréhension. Et la lecture réalisée par la machine ne peut que surprendre : « *Au nom de Dieu ce jourd'hui vingt et deuxième octobre mil six cent soixante et cinq dans Cahus, il est quihey avant midi régnant Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, devant moi notaire royal soub[signé] et présent les témoins sous nommés ont été accordés les pactes de mariage que l'union suit entre Jean Boudy chirurgien du Cahus d'une part et Margueritte de Brouel fille à Me Arnaud Brouel chirurgien et de feu Margueritte de [Trouilhe] mariés dudit Cahus.* »



Crédits : DR

Force est de constater qu'à part quelques erreurs de détail, dans certains mots du texte et aussi pour le patronyme de la mère de la future (qu'il a d'ailleurs placé entre crochets pour signaler son propre doute de lecture), mais tout le reste est correct. Et, quand j'ai demandé à ChatGPT de compléter sa transcription et produisant une analyse du texte, le résultat m'a laissé sans voix :

« *Contexte historique et social : Le document est daté du 22 octobre 1665. Cela place l'acte sous le règne de Louis XIV, roi de France et de Navarre. À cette époque, la monarchie absolue en France est à son apogée, et les actes notariés*

*sont d'une grande importance pour structurer la vie civile.*

*Nature du document : Il s'agit d'un pacte de mariage, ce qui signifie un contrat pré-matrimonial établi avant le mariage religieux. Les familles de l'époque, surtout dans les milieux aisés ou professionnels, passaient des accords qui pouvaient inclure des arrangements financiers (dot, héritage), des engagements de la part des époux, et des clauses pour protéger les biens de la future épouse ou les intérêts des enfants à venir. Ce document est un exemple classique de cette tradition.*

*Les protagonistes : Jean Boudy est un chirurgien. À cette époque, les chirurgiens ne jouissaient pas encore du prestige des médecins, mais ils occupaient une place essentielle dans la société, étant souvent appelés pour traiter les blessures, les fractures, ou effectuer des opérations chirurgicales de base. Son métier le place dans une catégorie sociale plutôt respectable, à mi-chemin entre les artisans et les professionnels savants. Margueritte de Brouel est la fille de Maître Arnaud Brouel, un autre chirurgien, et de feu Margueritte de Trouilhe. Le titre de Maître (abrégé en "Me") accolé au nom d'Arnaud Brouel indique un certain statut social et une reconnaissance dans son métier. La famille semble donc jouir d'une certaine réputation, notamment dans le domaine médical.*

*État familial : Il est précisé que sa mère est décédée ("feu Margueritte de Trouilhe"), ce qui est un détail important dans les documents de cette époque, car cela influençait souvent les conditions du mariage (dot, héritage).*

*Formule d'ouverture : Le texte commence par une invocation religieuse typique "Au nom de Dieu", qui était la norme dans les documents officiels à cette époque. Cela reflète l'importance de la religion dans les affaires civiles et la soumission des actes juridiques à l'autorité divine.*

*Rédaction en français : L'acte est rédigé en français, ce qui est significatif. Au début du XVIIe siècle, de nombreux actes officiels étaient encore rédigés en latin, mais l'usage du français se généralise après l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui imposait l'utilisation de la langue française dans les documents officiels.*

*Portée et enjeux de l'acte : Ce type de document n'est pas simplement une formalité ; il s'agit d'une garantie légale pour les deux familles. Le mariage, au-delà de l'union entre deux personnes, est une alliance entre deux familles. Les pactes de mariage visaient à protéger les intérêts de chacun, à organiser la gestion des biens des époux, et à assurer l'héritage en cas de décès.*

*Conclusion : Cet acte de mariage montre l'organisation sociale rigoureuse du XVIIe siècle, où le mariage était avant tout une affaire contractuelle entre familles, impliquant des considérations économiques, sociales, et professionnelles. L'importance accordée aux professions des protagonistes, au*

*statut familial, et à l'autorité du notaire témoigne d'un monde où chaque acte civil était scrupuleusement consigné et authentifié, garantissant ainsi la stabilité des alliances familiales. »*

Que demander de plus, notamment lorsqu'on débute en généalogie et que la lecture des textes, tout comme la compréhension de leur sens et de leur portée, restent absconses ? Certes, il ne s'agit pas d'un acte du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'écriture tourmentée et à l'encre délavée, mais on ne peut néanmoins qu'admirer les progrès de l'intelligence artificielle en matière d'aide paléographique.

À vous maintenant d'essayer avec vos propres actes, y compris les plus difficiles à lire !

**Mots-clés : Paléographie, Intelligence artificielle, ChatGPT.**

Document issu du site de la Revue française de Généalogie -  
<https://www.rfgenealogie.com>